

PÉRIODES DE TAILLE

- La taille n'est pas utile au bon développement de l'arbre, elle est même traumatisante pour l'arbre et doit donc être évitée.

Cependant, elle peut parfois s'avérer nécessaire pour des raisons de sécurité ou des contraintes liées à l'environnement urbain (passages piétons, véhicules, proximité de réseaux ou bâtiments).

- Les tailles en été et à la fin de l'automne/début de l'hiver sont à privilégier, car elles sont moins traumatisantes pour l'arbre.

Les périodes de plus forte sensibilité de l'arbre correspondent à la montée et à la descente de sève.

La période de taille doit aussi être adaptée en fonction de l'essence, du stade de développement de l'arbre et du type de taille à réaliser : architecturée, entretien, formation.

- De manière générale les tailles doivent être évitées en cas de températures extrêmes, positives ou négatives.

1 - TAILLE EN VERT

- Réalisée en été, cette taille d'arbre pleinement en feuilles est peu perturbante pour l'arbre. Le recouvrement des plaies occasionnées est amorcé immédiatement dans la saison de végétation. Le processus de compartimentation de la plaie est optimal.

ex : taille d'entretien (retrait du bois sec) et taille de formation sont à réaliser en vert.

2 - DESCENTE DE SÈVE

- Il convient de ne pas tailler à l'automne pendant la période précédant la chute des feuilles (descente de sève) pour ne pas perturber la constitution des réserves pour l'hiver.

3 - TAILLE EN BOIS SEC

- Taille de fin d'automne-début d'hiver, elle se pratique lorsque l'arbre est défolié et ses bourgeons en dormance. Bien raisonnée, c'est une taille peu pénalisante pour l'arbre. Le recouvrement des plaies occasionnées commencera lors de la saison de végétation suivante.

ex : tailles architecturées, les formes contenues sur têtes de chats, ou les recalibrages de formes architecturées sont entretenues en hiver durant le repos végétatif.

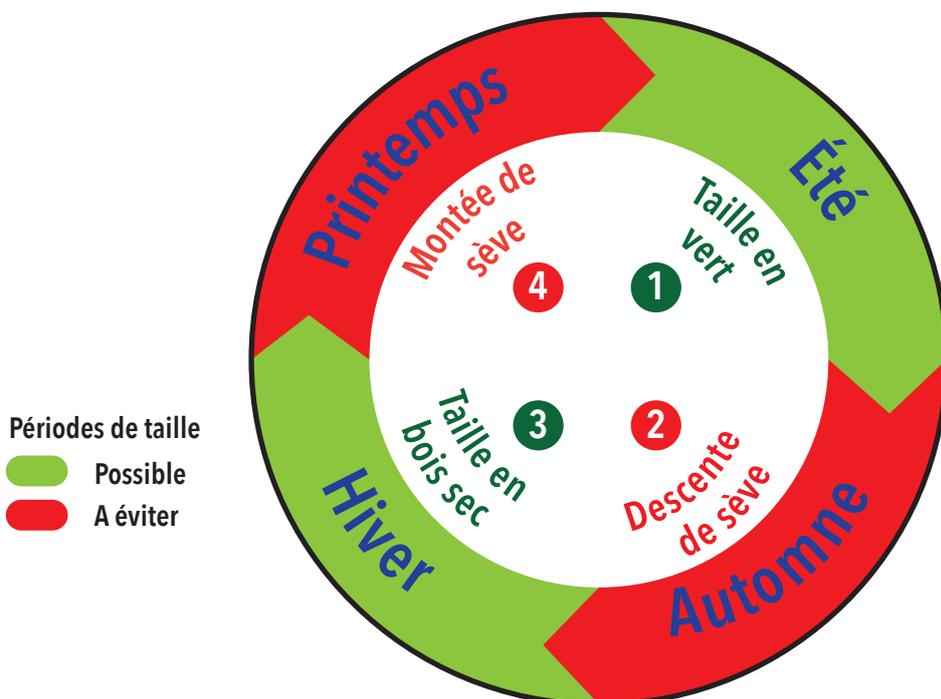
4 - MONTÉE DE SÈVE

- Les tailles en fin d'hiver et au printemps sont à proscrire.

LA FRÉQUENCE DES TAILLES

- Elle est dictée par le type de taille pratiquée et le stade de développement de l'arbre. Une réduction de couronne est réalisée tous les 8 ans, une taille en rideau doit être reprise tous les 2 ans et une taille en têtard ou tête de chat tous les ans.

FICHE ENTRETIEN 4 Types de taille



PÉRIODES DE TAILLE

- L'arbre sert de support de vie et de reproduction à de nombreuses espèces d'oiseaux et de mammifères (rongeurs, chauves-souris) qui vont installer au sein de l'arbre leur gîte ou leur nid. Afin de préserver cette faune potentiellement présente, une attention particulière doit être ainsi portée lors des opérations de taille ou d'abattage.

PÉRIODES DE VULNÉRABILITÉ POUR LA FAUNE

- Les périodes de reproduction et d'hibernation sont les périodes les plus critiques pour la faune :
 - **Les oiseaux** nidifient de mars à août sur les branches des arbres ou dans les cavités.
 - **Les chauves-souris** installent leur gîte dans des cavités et sous les écorces. Elles élèvent leurs jeunes de juin à août. Elles entrent en hibernation de novembre à mars. Elles sont ainsi vulnérables sur ces deux périodes, mais surtout lors de l'élevage des jeunes.
 - **Les rongeurs arboricoles**, lérots, loirs gris, écureuils, muscardins installent leurs nids sur les branches et dans les cavités d'arbres. Leur reproduction s'effectue, selon les espèces, entre février et septembre.

Ces espèces sont pour la plupart protégées au niveau national.

COMMENT MINIMISER L'IMPACT SUR LA FAUNE LORS DES OPÉRATIONS D'ÉLAGAGE/ABATTAGE ?

- **Éviter les tailles importantes et abattages de mars à fin août.**

- **Inspecter l'arbre avant toute intervention**

Inspecter tronc, branches vertes ou mortes et cavités afin d'évaluer l'absence ou la présence de nids ou de gîtes.

Attention :

- Les nids peuvent être difficilement visibles car cachés par les feuilles.
- Les chauves-souris peuvent s'abriter sous de grosses plaques d'écorces décollées, dans des cavités, sur des branches mortes...

PRÉSENCE DE FAUNE DANS L'ARBRE

- **Décaler l'opération aux périodes les moins impactantes pour la faune : fin de l'été-début de l'automne en dehors des périodes de reproduction et d'hibernation.**

- **Présence d'oiseaux (nidification) :** travaux à réaliser de fin août à février.
- **Présence de chauves-souris :** travaux à réaliser de fin août à mi-novembre.
- **Présence de rongeurs arboricoles :** travaux à réaliser de fin septembre à fin novembre.

- **S'il est impossible de décaler l'opération en raison de contraintes fortes, telles que la sécurité du public : contacter la LPO-Hérault pour un sauvetage de la faune.**

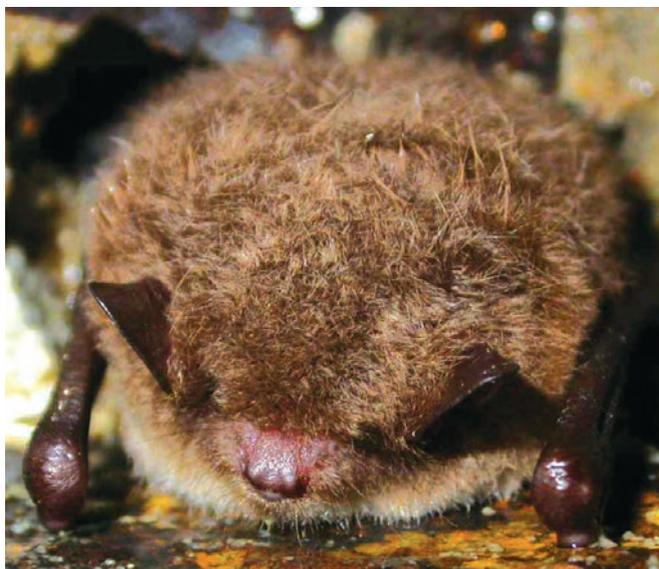
FICHE ENTRETIEN 9 Protection des arbres à cavités



CHOUCAS DANS UNE CAVITÉ



LÉROT JUVÉNILLE



MURIN DE DAUBENTON